Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20151126-2015_B621-DE
Date de télétransmission : 27/11/2015
Date de réception préfecture : 27/11/2015

communauté du PAYS D'AIX

ACTE RENDU EXECUTOIRE PAR APPLICATION DES FORMALITES DE TELE-TRANSMISSION AU CONTROLE DE LEGALITE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE

communauté du PAYS D'AIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2015
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2015_B621

OBJET : Développement économique et emploi - Zones d'activités - Réhabilitation du Pôle d'activités AVON sur la commune de Gardanne – Approbation du programme des travaux pour l'aménagement de l'avenue des Chasséens

---

Le 26 novembre 2015, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des Fêtes de Puyricard (Aix-en-Provence), sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 20 novembre 2015, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :
JOISSAINS MASINI Maryse, président – ALBERT Guy, membre du bureau, Jouques - ARDHUIN Philippe, membre du bureau, Simiane-Collongue – BARRET Guy, membre du bureau, Coudoux – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – CANAL Jean-Louis, membre du bureau, Rousset – CESARI Martine, membre du bureau, Saint-Estève-Janson – CHARRIN Philippe, membre du bureau, Vauvenargues – CIOT Jean-David, membre du bureau, Le Puy-Sainte-Réparade - CORNO Jean-François, membre du bureau, Rognes – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – de SAINTDO Philippe, membre du bureau, Aix-en-Provence - DELAVET Christian, membre du bureau, Saint-Antonin-sur-Bayon – FABRE-AUBRESPY Hervé, vice-président, Cabriès – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – GUINIERI Frédéric, membre du bureau, Puyloubier - JOISSAINS Sophie, membre du bureau, Aix-en-Provence – LAGIER Robert, membre du bureau, Meyreuil – LHEN Hélène, vice-président, Fuveau – MALLIÉ Richard, vice-président, Bouc-Bel-Air – MANCEL Joël, membre du bureau, Beaurecueil – MARTIN Régis, membre du bureau, Saint-Marc-Jaumegarde - MEÏ Roger, vice-président, Gardanne – MERCIER Arnaud, vice-président, Venelles – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis – PIZOT Roger, membre du bureau, Saint-Paul-lez-Durance – RAMOND Bernard, vice-président, Lambesc – SERRUS Jean-Pierre, membre du bureau, La Roque d'Anthéron – TALASSINOS Luc, membre du bureau, Gréasque

Excusé(e)s avec pouvoir :
AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse - BOULAN Michel, membre du bureau, Châteauneuf-le-Rouge, donne pouvoir à MANCEL Jöel - FILIPPI Claude, membre du bureau, Ventabren, donne pouvoir à JOISSAINS Sophie - FREGEAC Olivier, membre du bureau, Peyrolles-en-Provence, donne pouvoir à PELLENC Roger - JOUVE Mireille, membre du bureau, Meyrargues, donne pouvoir à ALBERT Guy

Excusé(e)s :
BURLE Christian, membre du bureau, Peynier - LEGIER Michel, membre du bureau, Le Tholonet

Monsieur Roger PELLENC donne lecture du rapport ci-joint.

communauté du
PAYS D'AIX

Direction Générale des Services Techniques
Direction Infrastructures Communautaires
Service Maîtrise d'Ouvrage – Voirie - Réhabilitation
CDG

05_1_07

BUREAU DU 26 NOVEMBRE 2015

Rapporteur : Roger PELLENC

Politique publique : Développement économique et emploi

Thématique : Zones d'activités

Objet : Réhabilitation du Pôle d'activités AVON sur la commune de Gardanne – Approbation du programme des travaux pour l'aménagement de l'avenue des Chasséens

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de sa compétence réhabilitation des Zones d'activités, la Communauté du Pays d'Aix souhaite engager le processus de requalification du Pôle d'activités Avon sur la Commune de Gardanne avec la réhabilitation de l'avenue des Chasséens. Il est proposé aujourd'hui de valider le programme de travaux de cette opération.

Exposé des motifs :

Dans le cadre de ses compétences en matière de développement économique, la Communauté du Pays d'Aix souhaite engager le processus de remise en valeur du Pôle d'Activités Avon sur la Commune de Gardanne.

Cette zone d'activités est vieillissante et connaît une détérioration progressive de ses infrastructures. C'est pour remédier à cette image négative que la commune a sollicité la Communauté du Pays d'Aix pour redonner un véritable élan économique à ce secteur.

A la suite d'une rencontre avec les industriels du site et la commune de Gardanne, il est apparu que la priorité devait être donnée à l'avenue des Chasséens eu égard à sa dangerosité puis à la rue des Alumines pour sa vétusté.

Concernant l'avenue des Chasséens, le virage situé dans la partie haute de cette voirie est particulièrement dangereux : stationnements de poids-lourds, croisements difficiles et sans visibilité. A tout instant les riverains craignent un accident mortel. La possibilité de mise en sens unique de l'avenue est donc demandée.

Une étude de faisabilité a donc été réalisée dans ce sens et a été présentée aux riverains et à la commune de Gardanne.

Cette étude a permis d'aboutir à la proposition d'un programme de travaux qui s'établit comme suit :

- Mise en sens unique de l'avenue des Chasséens,
- Règlementation du secteur en zone 30,
- Voirie :
    - aménagement des carrefours entrée et sortie de l'avenue,
    - modification du profil en travers de la voie,
    - mise en place d'une signalisation horizontale et verticale,
- Stationnements :
    - création de zones de stationnement pour poids lourds,
    - aménagement de l'aire de stationnement actuelle.

Le coût des travaux est estimé à 450 000 € HT, soit 540 000 € TTC.

Le coût prévisionnel de l'opération, comprenant les études et les travaux, s'élève à 540 000€ HT, soit 650 000 € TTC.

Par ailleurs, la Communauté du Pays d'Aix s'engage à lancer une étude de faisabilité sur l'avenue des Alumines.

Le Conseil Communautaire du 11 décembre 2014 validait la création de l'autorisation de programme n°2015/2 d'un montant de 1 500 000€ TTC pour la réhabilitation de la ZA Avon, la réalisation de l'opération des Chasséens sera donc prise sur cette AP.

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°2014_A088 du Conseil communautaire du 22 mai 2014 modifiée par la délibération n°2014_A184 du Conseil communautaire du 14 octobre 2014 délégant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment d'approuver les programmes des opérations d'un montant global n'excédant pas 1.500.000 € HT pour celles des opérations nécessitant une approbation formelle du programme en vertu des dispositions légales et réglementaires ;

VU la délibération n°2014_A240 du Conseil communautaire du 11 décembre 2014 approuvant la création de l'Autorisation de Programme AP n°2015/2;

VU l'avis de la Commission Développement Économique et Emploi en date du 9 novembre 2015 ;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le programme de travaux de cette opération pour un montant de 650 000€ TTC, dont 540 000 € TTC de travaux ;

- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer les différentes pièces afférentes à ce dossier ;

- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à solliciter des participations financières aux taux le plus élevé possible auprès des partenaires potentiels de cette opération et à signer tous les documents s'y rapportant ;

- **DIRE** que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget de la Communauté du Pays d'Aix du service 3C, fonction 90, opération 324, AP n°2015/2 pour la ZA Avon, qui présente les disponibilités nécessaires.

ZA AVON – Plan de situation

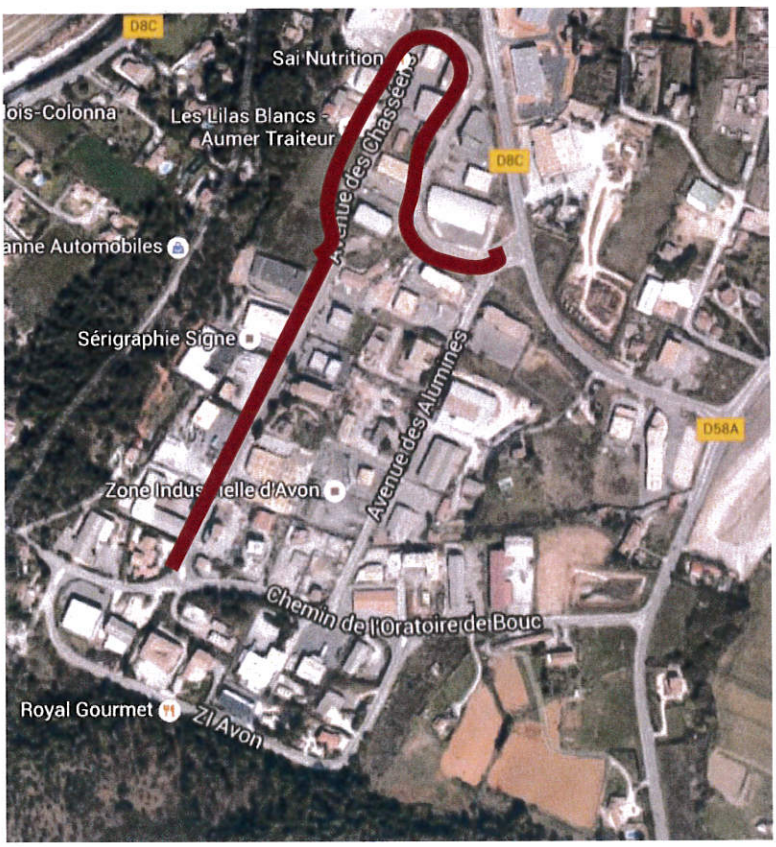

Avenue des Chasséens

2015_B621

OBJET : Développement économique et emploi - Zones d'activités - Réhabilitation du Pôle d'activités AVON sur la commune de Gardanne – Approbation du programme des travaux pour l'aménagement de l'avenue des Chasséens

---

VU la délibération n°2014_A088 du 22 mai 2014, modifiée, portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI